

TOEFL - www.toefl.org ou www.ets.org

Le but du **Test Of English as a Foreign Language** est d'évaluer les compétences en anglais de ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. L'Educational Testing Service (ETS), un organisme privé basé à Princeton, New Jersey, est à l'origine de la création du TOEFL et s'occupe aujourd'hui de développer et de gérer le test.

Le TOEFL est obligatoire pour les programmes d'échange avec :

- Les ETATS-UNIS (ISEP, code 9250, et certains programmes bilatéraux)
- Le CANADA anglophone
- L'AUSTRALIE (programme bilatéral)

Résultats compris entre 83 minimum et 93 selon les disciplines et les destinations. Les résultats de l'examen doivent être inclus dans le dossier de candidature.

Jusqu'à présent le TOEFL était administré sur ordinateur (Computer Based Test : CBT) et sur papier (Paper Based Test : PBT). Depuis 2005 le TOEFL est administré sur Internet (**TOEFL iBT**). Cette nouvelle formule du TOEFL dure un peu plus de 4 heures et se compose de quatre sections :

- **Listening** : cette partie mesure l'aptitude à comprendre l'anglais tel qu'on le parle en Amérique du Nord avec le vocabulaire, les expressions et la grammaire de tous les jours. Elle comporte également des questions qui demandent d'interpréter l'attitude, le degré de certitude, l'objectif et les motivations de celui ou celle qui parle.

- **Speaking** : cette partie mesure l'aptitude à s'exprimer en anglais (exposer une opinion sur un sujet donné, commenter un texte ou un dialogue lu ou écouté auparavant).

- **Reading** : cette partie mesure l'aptitude à comprendre des textes non techniques. En plus des QCM habituels, il sera demandé de classer des informations par catégorie, de remplir des tableaux et de compléter un résumé de texte.

- **Writing** : cette partie mesure l'aptitude à écrire un texte en anglais sur un sujet précis. Il faut pouvoir générer, organiser et soutenir des idées en utilisant de l'anglais courant écrit dans une rédaction. Contrairement au TOEFL CBT, cette partie comporte un exercice dans lequel un texte doit être écrit à partir de ce qui a été lu ou entendu auparavant. La rédaction devra être dactylographiée.

Préparation au sein de l'Université Paul Cézanne

A Aix en Provence : consulter le site : www.celan.droit.univ-cezanne.fr

Renseignements et inscriptions :

Université Paul Cézanne : Secrétariat du laboratoire de Langues - Bureau 60, Bâtiment Portalis. ☎ : **04 42 17 29 18.**